

**Examen rapide de la classification  
du COSEPAC**

pour le

**Tétrás des armoises  
de la sous-espèce *phaios***

*Centrocercus urophasianus phaios*

au Canada

**DISPARUE DU PAYS  
2021**

**COSEPAC**  
Comité sur la situation  
des espèces en péril  
au Canada



**COSEWIC**  
Committee on the Status  
of Endangered Wildlife  
in Canada

Le processus d'examen rapide de la classification est utilisé par le COSEPAC dans le cas des espèces sauvages dont le statut n'a pas changé depuis leur dernière évaluation. Les renseignements facilement accessibles contenus dans le précédent rapport de situation ou sommaire du statut de l'espèce et les documents de rétablissement ainsi que ceux détenus par les équipes de rétablissement, les autorités responsables, les centres de données sur la conservation et les spécialistes des espèces ont été examinés par le sous-comité de spécialistes des espèces concerné, puis analysés par le COSEPAC. Le présent document est le sommaire des renseignements pertinents.

Les examens rapides de la classification sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril au Canada. Le présent document peut être cité de la manière suivante :

COSEPAC. 2021. Examen rapide de la classification du COSEPAC pour le Tétrás des armoises de la sous-espèce *phaios* (*Centrocercus urophasianus phaios*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, ix p.  
(<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>).

Note de production :

Le COSEPAC remercie Andrew G. Horn d'avoir rédigé l'examen rapide de la classification pour le Tétrás des armoises de la sous-espèce *phaios* (*Centrocercus urophasianus phaios*) au Canada, aux termes d'un marché conclu avec Environnement et Changement climatique Canada. La supervision et la révision de cet examen rapide ont été assurées par Marcel Gahbauer, coprésident du Sous-comité de spécialistes des oiseaux du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC  
a/s Service canadien de la faune  
Environnement et Changement climatique Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3

Tél. : 819-938-4125

Télec. : 819-938-3984

Courriel : [ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca](mailto:ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca)  
[www.cosepac.ca](http://www.cosepac.ca)

Also available in English under the title "COSEWIC Rapid Review of Classification on the Greater Sage-Grouse *phaios* subspecies *Centrocercus urophasianus phaios* in Canada".

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2021.

N° de catalogue CW69-18/10-2022F-PDF

ISBN 978-0-660-43545-9



## COSEPAC Sommaire de l'évaluation

### Sommaire de l'évaluation – Novembre 2021

**Nom commun**

Tétras des armoises de la sous-espèce *phaios*

**Nom scientifique**

*Centrocercus urophasianus phaios*

**Statut**

Disparue du pays

**Justification de la désignation**

La répartition de ce tétras de grande taille était restreinte au Canada dans le passé; l'espèce était en effet seulement présente dans la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique, où elle a été observée pour la dernière fois dans les années 1960. L'espèce persiste en petits nombres aux États-Unis, y compris une population rare et en déclin dans l'État de Washington. L'espèce dépend de paysages dominés par l'armoise, lesquels se sont considérablement dégradés et dont l'étendue a été réduite tant au Canada que dans les régions adjacentes des États-Unis.

**Répartition au Canada**

Colombie-Britannique

**Historique du statut**

Aucune observation depuis les années 1960. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1997. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000, en avril 2008 et en décembre 2021.



## COSEPAC Examen rapide de la classification

### PRÉFACE

Dans le précédent rapport de situation sur le Tétrás des armoises (COSEWIC, 2008), des données génétiques (ADN mitochondrial, microsatellites et SNP) donnaient à penser que la sous-espèce *phaios* présente en Colombie-Britannique n'était pas distincte sur le plan évolutif de la sous-espèce *urophasianus* présente en Alberta et en Saskatchewan (Benedict *et al.*, 2003; Oyler *et al.*, 2005). On a néanmoins jugé que la dispersion limitée, la grande séparation géographique et les caractéristiques morphologiques des deux populations justifiaient de les considérer comme des unités désignables distinctes (COSEWIC, 2008; Environment and Climate Change Canada, 2017), ce qui a été corroboré par une analyse approfondie de la variation des microsatellites à l'échelle des sous-populations aux États-Unis (Cross *et al.*, 2016). Plus récemment, le séquençage du génome entier a fourni d'autres arguments en faveur du maintien d'unités désignables distinctes, ayant révélé que les individus des populations des États-Unis situées à proximité de la sous-espèce *urophasianus* au Canada étaient génétiquement distincts des individus de l'espèce se reproduisant dans l'État de Washington (Oh *et al.*, 2019; Oyler-McCance *et al.*, 2020). Ces derniers sont considérés comme faisant partie de la sous-espèce *phaios* et constitueraient la source de toute immigration potentielle vers la Colombie-Britannique (Environment and Climate Change Canada, 2017). Prises ensemble, les données probantes disponibles satisfont aux critères actuels du COSEPAC (2020) concernant la reconnaissance d'unités désignables sur la base du caractère distinct (critères D1 – preuve de marqueurs héréditaires et D2 – disjonction géographique naturelle) et du caractère important (critère S2 – caractères héréditaires qui ne pourraient être reconstitués en cas de perte).

La sous-espèce *phaios* du Tétrás des armoises n'a pas été signalée depuis 1966 dans son ancienne aire de répartition au Canada, qui correspond à la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique (Environment and Climate Change Canada, 2017; Govindarajulu, comm. pers., 2021). La sous-espèce *phaios* a fait l'objet d'un programme de rétablissement (Environment and Climate Change Canada, 2017), dans lequel on a conclu que le rétablissement n'était pas réalisable en raison du manque d'habitat convenable et d'individus disponibles pour une translocation depuis les États-Unis. Une immigration est improbable, étant donné que la population la plus susceptible de fournir des individus (dans l'État de Washington) est menacée (Stinson, 2016), étant cotée S1 (gravement en péril) par le Washington Heritage Program; le déclin de la population s'est poursuivi à un point tel (676 individus) qu'elle pourrait maintenant être considérée comme en voie de disparition (Anderson, 2019).

**Historique du statut :**

Aucune observation depuis les années 1960. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1997. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000, en avril 2008 et en décembre 2021.

**Carte actualisée :**

Non requise, étant donné qu'il n'y a aucune observation récente; voir l'évaluation précédente (COSEWIC, 2008).

## RÉSUMÉ TECHNIQUE

*Centrocercus urophasianus phaios*

Tétras des armoises de la sous-espèce *phaios*

Greater Sage-Grouse *phaios* subspecies

Répartition au Canada : Colombie-Britannique

### Statut et justification de la désignation

<b>Statut :</b> Disparue du pays	<b>Codes alphanumériques :</b> Sans objet
<b>Justification de la désignation :</b> La répartition de ce tétras de grande taille était restreinte au Canada dans le passé; l'espèce était en effet seulement présente dans la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique, où elle a été observée pour la dernière fois dans les années 1960. L'espèce persiste en petits nombres aux États-Unis, y compris une population rare et en déclin dans l'État de Washington. L'espèce dépend de paysages dominés par l'armoise, lesquels se sont considérablement dégradés et dont l'étendue a été réduite tant au Canada que dans les régions adjacentes des États-Unis.	

### Applicabilité des critères

Critère A (déclin du nombre total d'individus matures) : Sans objet. Aucun individu mature n'a été observé au Canada depuis 1966.
Critère B (aire de répartition peu étendue et déclin ou fluctuation) : Sans objet. Aucun individu mature n'a été observé au Canada depuis 1966.
Critère C (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) : Sans objet. Aucun individu mature n'a été observé au Canada depuis 1966.
Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) : Sans objet. Aucun individu mature n'a été observé au Canada depuis 1966.
Critère E (analyse quantitative) : Non effectuée. Aucun individu mature n'a été observé au Canada depuis 1966.

## REMERCIEMENTS

Environnement et Changement climatique Canada a financé la préparation du présent rapport. Les experts énumérés ci-dessous ont fourni des données et des conseils précieux.

### Experts contactés

Govindarajulu, P. Unit Head, Species Conservation Science Unit. British Columbia Ministry of Environment and Climate Change Strategy, Victoria, British Columbia.

Klem, M. Priority Species at Risk Biologist, Fish and Wildlife Management, Alberta Environment and Parks, Medicine Hat, Alberta.

Nicholson, J. Senior Wildlife Biologist, Fish and Wildlife Management, Alberta Environment and Parks Medicine Hat, Alberta.

## SOURCES D'INFORMATION

- Anderson, H. 2019. Sage Grouse Status Brief – May 2019. WDFW (Washington Department of Fish and Wildlife) Wildlife Program, Diversity Division. Site Web : [https://wdfw.wa.gov/sites/default/files/2019-06/Sage%20Grouse%20for%20Wildlife%20Committee\\_final.pdf](https://wdfw.wa.gov/sites/default/files/2019-06/Sage%20Grouse%20for%20Wildlife%20Committee_final.pdf) [consulté en octobre 2020].
- Benedict, N.G., S.J. Oyler-McCance, S.E. Taylor, C.E. Braun et T.W. Quinn. 2003. Evaluation of the eastern (*Centrocercus urophasianus urophasianus*) and western (*Centrocercus urophasianus phaios*) subspecies of sage-grouse using mitochondrial control-region sequence data. *Conservation Genetics* 4:301-310.
- Bird, J., R. Martin, H.R. Akçakaya, J. Gilroy, I.J. Burfield, S.T. Garnett, A. Symes, J. Taylor, C.H. Şekercioğlu et S.H.M. Butchart. 2020. Generation lengths of the world's birds and their implications for extinction risk. *Conservation Biology* 34:1252–1261.
- Campbell, R.W., N.K. Dawe, I. McTaggart-Cowan, J.M. Cooper, G.W. Kaiser et M.C.E. McNall. 1990. *The Birds of British Columbia. Vol. 2. Nonpasserines: diurnal birds of prey through woodpeckers.* Royal British Columbia Museum. Victoria, British Columbia.
- COSEWIC. 2008. COSEWIC assessment and update status report on the Greater Sage-Grouse *Centrocercus urophasianus*, *Phaios* subspecies and *Urophasianus* subspecies, *Centrocercus urophasianus urophasianus*, in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. vii + 38 pp. [Également disponible en français : COSEPAC. 2008. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Tétrás des armoises (*Centrocercus urophasianus*) de la sous-espèce *phaios* (*Centrocercus urophasianus phaios*) et la sous-espèce *urophasianus* (*Centrocercus urophasianus urophasianus*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vii + 41 p.]
- COSEWIC. 2020. Guidelines for Recognizing Designatable Units. Appendix F5 of the COSEWIC Operations and Procedures Manual. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa, Ontario. 11 pp. [Également disponible en français : Lignes directrices du COSEPAC pour reconnaître les unités désignables. Annexe F5 du Manuel des opérations et des procédures du COSEPAC. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa, Ontario, 11 pp.]
- Cross, T.B., D.E. Naugle, J.C. Carlson et M.K Schwartz. 2016. Hierarchical population structure in greater sage-grouse provides insight into management boundary delineation. *Conservation Genetics* 17:1417-1433.

- Environment and Climate Change Canada. 2017. Recovery Strategy for the Greater Sage-Grouse *phaios* subspecies (*Centrocercus urophasianus phaios*) in Canada. *Species at Risk Act Recovery Strategy Series*. Environment and Climate Change Canada, Ottawa. vii + 19 pp. [Également disponible en français : Environnement et Changement climatique Canada. 2017. Programme de rétablissement du Tétrás des armoises de la sous-espèce *phaios* (*Centrocercus urophasianus phaios*) au Canada. Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*. Environnement et Changement climatique Canada, Ottawa, Ottawa. viii + 21 p.]
- Govindarajulu, P. 2021. *Correspondance par courriel adressée à A.G. Horn*. Mai 2021. Unit Head, Species Conservation Science Unit. BC Ministry of Environment and Climate Change Strategy, Victoria, British Columbia.
- Oh, K.P., C.L. Aldridge, J.S. Forbey, C.Y. Dadabay et S.J. Oyler-McCance. 2019. Conservation genomics in the Sagebrush Sea: population divergence, demographic history, and local adaptation in Sage-Grouse (*Centrocercus* spp.). *Genome Biology and Evolution* 11:2023–2034.
- Oyler-McCance, S.J., S.E. Taylor et T.W. Quinn. 2005. A multilocus population genetic survey of the Greater Sage-Grouse across their range. *Molecular Ecology* 14:1293–1310.
- Oyler-McCance, S.J., K.P. Oh, S.J. Zimmerman et C.L. Aldridge. 2020. The transformative impact of genomics on sage-grouse conservation and management. Pp. 1-24 in P.A. Hohenlohe and O.P. Rajora (eds.). *Population Genomics: Wildlife*. Springer, Cham, Switzerland.
- Stinson, D. W. 2016. Periodic status review for the Greater Sage-grouse in Washington. Washington Department of Fish and Wildlife, Olympia, Washington. 25+ iii pp.

## **RÉDACTEUR DE L'EXAMEN RAPIDE DE LA CLASSIFICATION**

Andrew G. Horn



## HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

## MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

## COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

## DÉFINITIONS (2021)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

\* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

\*\* Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

\*\*\* Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

\*\*\*\* Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

\*\*\*\*\* Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement et  
Changement climatique Canada  
Service canadien de la faune

Environment and  
Climate Change Canada  
Canadian Wildlife Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.